



PROJET DE REFORME DES RETRAITES

Le 10 janvier, le gouvernement a présenté son projet de réforme des retraites qui consiste à reculer l'âge de départ à la retraite à 64 ans et à accélérer l'allongement de la durée de cotisation.

Dès le 19 janvier, des millions de travailleurs et travailleuses, du public comme du privé, jeunes et retraités, de plus en plus irrités de ne pas être entendus par le Gouvernement, se sont mobilisés, par la grève et/ou ont manifesté sur l'ensemble du territoire.

Le gouvernement n'hésite pas à mentir et manipuler pour faire croire à une réforme de progrès social.

La population a bien compris que cette réforme menée en force et contre tous est injuste, injustifiée et brutale.

De nombreux experts se font entendre pour dénoncer l'injustice et la brutalité de cette réforme. Ils pointent des éléments justificatifs insuffisants, peu étayés, voire erronés.



Elle pose aussi un problème démocratique. Comment le gouvernement et des parlementaires peuvent s'obstiner à passer en force une réforme rejetée par plus de 90 % des salariés et plus de 80 % de la population ? Ne sont-ils pas là pour porter le mandat des Français ? **Et les Français sont clairs : c'est NON à cette réforme des retraites.**

POURQUOI NOUS SOMMES CONTRE

Selon E. Borne « notre système de retraite est en faillite » : FAUX

L'argument phare du gouvernement est que cette réforme serait nécessaire pour l'équilibre du régime, et qu'il serait donc irresponsable de s'opposer. Selon la première ministre : « *il y aura un déficit qui dépassera les 12 milliards et qui continuera à se creuser si on ne fait rien* ».

Le rapport du COR (Conseil d'Orientation des Retraites) le contredit puisque selon lui, l'état de notre système de retraite est loin d'être inquiétant. Un excédent de 900 millions a été dégagé en 2021, malgré la crise sanitaire, portant le surplus à un total de 3.2 milliards d'euros. Si le solde global du régime risque de se dégrader faiblement à partir de 2023, il reviendrait à l'équilibre vers 2030.

De plus, selon le COR, la part des dépenses en matière de retraite dans le PIB resterait stable voire diminuerait entre 2021 et 2070.

Par ailleurs, le COR précise que ces résultats « *ne valident pas le bien fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraites* ».

Donc l'argument utilisé par le gouvernement de vouloir sauver notre système de retraite n'est pas opérant. Le système de retraite n'est pas en perte. Il s'agit donc d'un prétexte pour réduire encore plus les dépenses publiques. D'ailleurs, l'exposé des motifs du projet de loi indique clairement que cette « maîtrise » des dépenses permettra de poursuivre la stratégie de baisse des prélèvements, notamment par la suppression de cotisations employeurs (comme la cotisation sur la valeur ajoutée d'entreprise soit 8 milliards).

Il n'y a aucun problème de dépense de matière de retraite, il y a juste une volonté de baisser la part de ces « dépenses » de deux points de PIB.

En résumé, cette nouvelle réforme vise à réduire encore davantage le niveau des pensions en détournant les cotisations retraite pour financer d'autres dépenses.

Espérance de vie

Un autre argument du gouvernement est celui de « l'augmentation » de l'espérance de vie. Il serait donc « logique » de devoir travailler plus longtemps puisque l'on vit plus longtemps ! Il ne s'agit pas d'une logique incontestable.

L'espérance de vie n'est plus en progression constante. L'espérance de vie a été revue à la baisse par l'INSEE. De plus, de nombreuses études scientifiques prévoient une **baisse** à cause du réchauffement climatique et la pollution (évaluation qualitative d'impact sanitaire (EQIS) réalisée en 2016 par Santé Publique France). Et c'est parce que nous avons un système protecteur que l'espérance de vie est meilleure en France.

Par ailleurs, c'est nier une autre réalité : l'espérance de vie en bonne santé n'augmente plus depuis 10 ans. Elle est de **64,1 ans** pour les femmes et de **62,7 ans** pour les hommes. La France étant d'ailleurs moins bon élève que ses voisins européens.

Surtout ces chiffres cachent des **inégalités** criantes entre les plus riches et les plus pauvres qui seront encore plus impactés par la réforme.

Selon l'INSEE, un quart des salariés les plus pauvres sont déjà décédés à 62 ans, l'âge théorique de leur départ à la retraite actuelle !!!



Reporter l'âge de départ à la retraite va faire baisser les pensions de ceux qui seront obligés de partir avant l'âge, faire baisser le niveau des retraites à euros constants en prolongeant les carrières, et faire augmenter le taux de chômage des jeunes et des seniors.

50 % = Aujourd'hui 1 personne sur 2 qui liquide sa retraite n'est plus en emploi, mais au chômage, en arrêt maladie, en invalidité ou bénéficie des minimas sociaux !!!

Alors que les seniors rencontrent des difficultés pour être maintenus en emploi, le recul de l'âge de départ aura des effets économiques. Il s'agira d'un transfert de charge sur la protection sociale.

La DREES a ainsi évalué qu'un relèvement de l'âge d'ouverture des droits de 2 ans induirait une **augmentation des dépenses de prestations sociales et assurance chômage** de l'ordre de 3,6 milliards. Les dépenses de pension d'invalidité augmenteraient de l'ordre de 1,8 milliard avec 160 000 bénéficiaires en plus. Les dépenses d'indemnités journalières de la Sécurité Sociale versées par le régime général (arrêt maladie, accident de travail et maladie pro) augmenteraient de 970 millions par an !!! On peut ajouter aussi la protection sociale complémentaire qui sera impactée d'après la Mutualité Française de 10 milliards d'euros sur la prévoyance.

Inégalités Femmes - Hommes

Parmi les plus impactés par cette réforme figurent les femmes. **Celles-ci doivent déjà travailler plus longtemps pour compenser une carrière souvent hachée et souvent composée de temps partiels trop souvent imposés.** Les inégalités de carrières ne sont pas prises en compte.

Les femmes devront donc **travailler plusieurs mois de plus que les hommes** (jusqu'à 4 mois pour la génération 1972). Les femmes devront attendre 67 ans pour avoir une retraite à taux plein. Elles sont déjà deux fois plus nombreuses à repousser l'âge de départ que les hommes.

Ces inégalités sont tellement criantes que même un ministre en a convenu.

Le gouvernement indique dans son étude d'impact que la prise en compte de 4 trimestres maxi au titre de l'AVPF (assurance vieillesse parent au foyer) permettrait à 2000 femmes de partir dans le cadre du dispositif carrière longue, ce qui fait très généreusement 0,5 % des femmes. En sachant que le congé parental représente bien plus d'une année dans la vie professionnelle des femmes.

Il n'y a pas de problème de financement des retraites, il y a un problème d'emploi !

Il est possible de discuter de leviers pour augmenter les recettes.

Le « déficit » ne s'explique pas par un dérapage des dépenses mais par un manque de ressources, lié notamment aux mesures d'économie réalisées sur les salaires entraînant logiquement une baisse des cotisations.

La réponse est simple : il est nécessaire de développer des emplois stables, de mieux gérer les fins de carrière, d'augmenter les salaires (augmenter les salaires de 3,5 % = 6,5 milliards de cotisation), ou encore de mettre fin aux inégalités salariales femmes/hommes (= 5,5 milliards de cotisation), ce qui augmenterait de fait le volume des cotisations et les recettes pour notre protection sociale.

L'emploi des seniors est un levier essentiel pour permettre d'augmenter les recettes des cotisations d'ici 2032, sans toucher à l'âge légal ni à la durée de cotisation. La création ou le maintien de 850 000 emplois « seniors » rapporterait 50 milliards soit 2 points de PIB pour financer notre protection sociale.

Le gouvernement, au lieu de s'attaquer à ce sujet, a fait le choix de faire peser le « déficit » qu'il crée aux salariés et aux retraités.

Une retraite à 1200 € minimum ? (85 % du SMIC)

C'est un des arguments de « justice sociale » du gouvernement ou plutôt l'argument marketing !!

C'est plutôt une supercherie. Le gouvernement a fait allégrement croire à une retraite minimum. Pour avoir une retraite à 1200 euros bruts, il faudra avoir effectué une carrière complète et avoir travaillé à temps plein toute sa carrière ! Alors que la plupart des retraités voient leur pension diminuée justement du fait des difficultés d'accès à une carrière complète. Les femmes et les salariés précaires seront les plus touchés.

La mesure ne concernera qu'une très faible minorité, environ 40 000 personnes. Cette valeur basse en comparaison avec les 17 millions de retraités, reste incertaine, non vérifiable et ne serait atteinte qu'à horizon 2030.

De plus, le montant de 1200 euros bruts est à peine supérieur au déclenchement du seuil de pauvreté.

Le projet ne prévoit aucune revalorisation du minimum vieillesse qui stagne à 961 euros maximum pour une carrière incomplète entre 64 et 67 ans.

D'autres sujets pourraient être abordés pour prouver l'injustice, la brutalité et l'absence de justification de la réforme comme la non prise en compte de la pénibilité du travail ou les carrières longues et bien d'autres incohérences.

Réforme des retraites

7 mars GRÈVE

BLOQUONS LE PAYS

Pour le

RETRAIT

DU PROJET MACRON



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Laval Rassemblement Manifestation

11h Rond-point Lactalis

Ne pas jeter sur la voie publique